

1^{ER} CONCOURS

LA CLASSE VIRTUELLE

PRÉREQUIS POUR ACCÉDER A LA FORMATION

- Être âgé de **50 ans et 5 mois au plus au 1er janvier de l'année du concours**
- Être titulaire d'un **BAC + 4 ou équivalent**
- Être de **nationalité française**

PRÉREQUIS TECHNIQUES POUR ACCÉDER A LA FORMATION

Posséder un **ordinateur** et une **connexion internet stable**

OBJECTIFS

Se préparer aux épreuves d'admissibilité du 1^{er} concours d'accès à l'Ecole Nationale de la Magistrature par la maîtrise des connaissances fondamentales et de la méthode.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Les inscriptions, pour le concours 2025, sont ouvertes du **1^{er} mars au 31 août 2024**
- La fiche de préinscription doit être remplie sur notre site puis imprimée. Le dossier doit être envoyé par voie postale (L'Autre Prépa 17, rue Galleron, 75020 Paris) et contenir la fiche de préinscription, un Curriculum Vitae, l'ensemble des relevés de notes et le règlement par chèque.
- **Une réponse est envoyée, par mail, aux candidats dans un délai de 10 jours** à compter de la réception du dossier d'inscription complet

DURÉE DE LA FORMATION

11 mois

La formation débute dès la confirmation de votre inscription par mail jusqu'à la fin des épreuves d'admissibilité. Elle commence le 15 juin (dès la réception du photocopié de CCMC) jusqu'au 30 mai de l'année suivante

TARIF

Le tarif pour la préparation à l'admissibilité 2024 / 2025 est de **2900 €**

Il est possible de régler en 5 chèques de 580 €, libellés au nom de l'Autre Prépa

Le tarif pour la préparation à l'admissibilité 2024 / 2025 avec l'option concours blancs en salle est de **3100 €**

Il est possible de régler en 5 chèques de 620 €, libellés au nom de l'Autre Prépa

CONTENU DE LA FORMATION

Les photocopiés

Rédigés par les enseignants de L'Autre Prépa, **les 9 tomes photocopiés** ont vocation à vous permettre d'assimiler tout le programme du concours, vous évitant ainsi de vous disperser entre de trop nombreux manuels.

Le **photocopie de connaissance et compréhension du monde contemporain** est adressé vers le 15 juin, les **8 photocopiés de droit** sont envoyés vers le 15 septembre.

Les cours

- 4 heures de méthodologie en vidéo (1 h 45 en culture générale, 45 minutes en droit civil, 30 minutes en droit pénal, 1 heures en note de synthèse)
- 5 heures de droit pénal consacrées à la théorie générale de l'infraction (en vidéo)
- 65 heures de cours en droit civil
- 50 heures de cours en droit pénal
- 45 heures de cours en culture générale (dont 8h en vidéo)
- 35 heures de cours en droit public
- 12 heures en note de synthèse

Les cours se dérouleront :

- **Les dimanches** : de novembre à fin avril, il y aura 20 dimanches, soit en moyenne 3 dimanches par mois
- **Les soirs** : de novembre à fin avril, il y aura environ 30 cours du soir (17h30 – 20h30 ou 18h30 – 20h30), qui se dérouleront soit les mardis, soit les jeudis

Les cours seront diffusés en direct sur Zoom. Ils seront également enregistrés puis publiés dans votre espace. Cela vous permettra d'en revoir certains lors de vos révisions, ou bien de rattraper ceux que vous auriez éventuellement manqués.

Afin de créer un lien avec l'équipe pédagogique, et parce qu'il est très difficile d'enseigner devant des écrans noirs, nous vous demanderons d'ouvrir votre webcam lors des cours.

Les vidéos

- Une **vidéo d'accueil** vous permettra de mieux comprendre à la fois les attentes du concours, **réformé par le décret du 13 février 2019**, et la méthode de travail de L'Autre Prépa
- Vidéos de méthodologie.
- Connaissance et compréhension du monde contemporain : courtes vidéos (de 15 à 30 minutes) sur un sujet de culture générale ou bien d'actualité

Les concours blancs

- 3 concours blancs à rédiger à domicile
- **Option concours blancs sur place** : possibilité de composer en salle, à **Paris** ou **Bordeaux**
-

Les moyennes et médianes sont calculées pour chaque concours blanc et dans chaque matière. Elles figurent dans l'espace des étudiants.

Les sujets en ligne

- **8** devoirs en connaissance et compréhension du monde contemporain
- **8** devoirs en droit civil (4 dissertations et 4 cas pratiques)
- **8** devoirs en droit pénal (4 dissertations et 4 cas pratiques)
- **6** notes de synthèse
- **4** devoirs en droit public
-

Aucun délai de rigueur n'est imposé pour le rendu de ces devoirs « internet » : vous pourrez par exemple composer en mars un sujet proposé en septembre.

Les séances de Questions/Réponses

20 séances : rencontres virtuelles avec l'équipe pédagogiques (foires aux questions, foires aux cas pratiques, foires aux dissertations, retour sur concours blancs) : pour le concours 2024, ces différentes rencontres ont totalisé **une quarantaine d'heures**.

Le suivi individuel par mail

Permettant à la fois d'être accompagné dans ses révisions et de **rédiger, dans toutes les matières, des travaux supplémentaires d'entraînement (dont les sujets sont arrêtés par l'équipe de L'Autre Prépa) si vous avez déjà composé tous les sujets proposés en ligne**

UNE ATTESTATION DE FIN DE FORMATION VOUS SERA ENVOYÉE PAR MAIL A L'ISSUE DU PROGRAMME

CONTACT

- Responsable **pédagogique** : **Christophe ANDRE**
- Responsable **administratif** : **Alexandre ARNSTAM**
- Responsable **PSH** (personne en situation de handicap) : **Anne JACQUES**
Si vous êtes en situation de handicap, merci de contacter Anne JACQUES dès votre inscription

L'ensemble de ces responsables peuvent être contactés à l'adresse suivante : contact@lautreprepa.fr